

**N° d'affiliation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

**Nom de l'association**

Adresse

☎ Mail Site internet



# AFFILIATION D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

## 2020/2021

(Non utilisable par Mayotte et Nouvelle Calédonie)

La saison commence le 1er septembre 2020 et se termine le 31 août 2021

**Coordonnées des dirigeant.es**

**Président.e ou responsable légal.e**

Nom Prénom Date de naissance

Adresse

☎ Mail\*

**Trésorier.e ou responsable légal.e**

Nom Prénom Date de naissance

Adresse

☎ Mail\*

**Correspondant.e**

Nom Prénom Date de naissance

Adresse

☎ Mail\*

**Secrétaire**

Nom Prénom Date de naissance

Adresse

☎ Mail\*

\* Une adresse email ne peut être rattachée qu'à une seule personne. L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion sera soumise à une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cette enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

**Caractéristiques**

Votre association a été déclarée le de à la Préfecture (ou Tribunal de grande instance pour l'Alsace-Moselle)

Combien avez-vous d'administrateurs ? Hommes Femmes

L'affiliation de votre association concerne  Toutes les activités/sections de l'association  Uniquement certaines sections de l'association

Avez-vous un agrément ministériel ?  Non  Oui

Si oui, précisez  Affaires étrangères  Education nationale  Environnement  Jeunesse et éducation populaire  Sport  Autre, précisez

Votre association est-elle employeur ?  Non  Oui

Si oui, précisez votre convention collective :  Sport  Animation  Autre

**Si votre association est affiliée à l'Usep :**

- l'activité Usep sera identifiée comme section de l'association.
- si l'association ne propose que l'activité Usep, un document d'affiliation spécifique est à votre disposition.

**Les activités pratiquées au sein de l'association**

**A qui s'adressent vos activités ?**  Exclusivement à vos adhérents  A vos adhérents et à des usagers non adhérents  A tout public

**Détaillez précisément la liste des activités pratiquées au sein de l'association** (vous pouvez noter ci-dessous les activités choisies d'après la liste remise par votre fédération)

**L'association sportive UFOLEP souhaite être identifiée avec la ou les activités :**

- Multisports R1 (29110)  Ecole Multisports enfant R1 (29201)  Convi Multisport (25017)  
 Multisports R2 (29120)  Ecole Multisports enfant R2 (29200)

Si vous cochez l'une de ces 5 activités, vous devez compléter votre demande d'affiliation en renseignant la fiche des activités pratiquées associées à ce code d'activité. Les licenciés ne pourront pratiquer que les activités inscrites dans cette liste.

**Si votre association s'affilie à l'Ufolep**

**- L'association s'engage à vérifier et conserver les certificats médicaux de ses adhérents ?**  Oui  Non  
(si la case «non» est cochée, la structure devra les transmettre au comité départemental).

- Au travers de votre affiliation à l'Ufolep, vous êtes adhérent au CNEA (Conseil National des Employeurs d'Avenir), organisation professionnelle de la branche du sport. L'Ufolep prend en charge votre cotisation CNEA dans le cadre d'une adhésion groupée. Si vous ne souhaitez pas en bénéficier, merci de cocher cette case :

**TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, et la gestion de l'affiliation de l'association et de l'adhésion de ses membres. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliation et d'adhésion peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation partenariale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse : rpgdaffi@laligue.org. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

**Acceptez-vous de figurer dans un annuaire des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ?**  Oui  Non  
**Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep\*, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires\* ?**  Oui  Non  
 (\*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org))

**Assurance**

**L'affiliation à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances.** Seules les adhésions de tous les membres, dirigeants et pratiquants (titulaires d'une carte et/ou d'une licence) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents. **Cette couverture doit être validée après régularisation d'une FICHE DIAGNOSTIC** qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

*En ce qui concerne les activités sportives : toute association est tenue par le Code du Sport (Art. L321-1) de souscrire un contrat d'assurance en Responsabilité Civile pour elle-même et pour ses adhérents, dirigeants et pratiquants. Le contrat qu'a conclu l'Ufolep avec l'APAC procure aux associations (ou sections d'associations) affiliées à l'Ufolep ces garanties obligatoires\*.*

**J'atteste :**

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance du bulletin d'informations et de la notice descriptive d'assurance qui m'ont été remis,
- avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
  - cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence Ufolep le cas échéant,
  - seules sont garanties les activités impliquant uniquement des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence Ufolep le cas échéant,

Dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable. Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération Départementale.

- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences Ufolep devront avoir été préalablement homologuées.

**Signature du/de la  
responsable légal.e**

**ATTENTION :**

Pour les activités classées en risque 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

\* En cas de refus des conditions énoncées, veuillez contacter votre Comité Départemental Ufolep ainsi que votre délégation départementale APAC.

### ☐ ACTION SOCIALE - 010000

- ☐ Action d'insertion - 010100
  - ☐ Insertion professionnelle - 010101
- ☐ Accueil demandeurs d'asiles ou réfugiés - 010300
- ☐ Gestion d'établissement médicaux-sociaux - 010400
  - ☐ Etablissement d'éducation spécialisée pour enfants - 010401
  - ☐ Etablissement pour adultes en situation de handicap - 010402
- ☐ Gestion de centres sociaux / Espaces de vie sociale - 010500
- ☐ Lutte contre la grande précarité et l'exclusion - 010600
- ☐ Personnes en situation de handicap - 010700
- ☐ Petite enfance - 010800
  - ☐ Haltes-garderies - crèches - 010801
- ☐ Prévention spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse - 010900
  - ☐ Actions prévention jeunes - 010901
  - ☐ Centres éducatifs renforcés - 010902
- ☐ Prévention santé, médiation - 010200
  - ☐ Médiation animale - 010201

### ☐ ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - 020000

- ☐ Accompagnement à la scolarité - 020100
- ☐ Animation périscolaire (animation hors écoles pendant les semaines d'école) - 020200
- ☐ Dispositifs relais - 020300
- ☐ Education à la citoyenneté - 020400
- ☐ Médias scolaires - 020500
- ☐ Organisation de séjours scolaires - 020600
  - ☐ Organisation de séjours scolaires courts (jusqu'à 4 jours et 3 nuits) - 020601
- ☐ Restauration scolaire - 020700

### ☐ CULTURE - 030000

- ☐ Gestion d'équipement culturel (salle, SMAC...) - 030100
  - ☐ Gestion salle de concert - 030101
  - ☐ Gestion salle de spectacle - 030102
  - ☐ Gestion salle de cinéma - 030103
- ☐ Organisation d'événements (fêtes, bals) - 030200
- ☐ Cinéma - 030300
  - ☐ Cinéma - Diffusion - 030301
  - ☐ Cinéma - Médiation - 030302
  - ☐ Education à l'image - 030303
- ☐ Danse (régionale, folklorique...) - 030400
  - ☐ Danses urbaines - 030401
  - ☐ Danses de salon - 030402
  - ☐ Danses traditionnelles - 030403
  - ☐ Danses classiques - 030404
  - ☐ Danses modernes - 030405
  - ☐ Eveil à la danse - 030406
  - ☐ Initiation à la danse - 030407
- ☐ Pratique et éducation musicale - 030500
  - ☐ Musique traditionnelle - 030501
  - ☐ Musique acoustique - 030502
  - ☐ Cours de musique / école de musique - 030503
  - ☐ Cours de solfège - 030504
  - ☐ Chant choral - 030505

- ☐ Guitare - 030506
- ☐ Accordéon - 050307
- ☐ Piano - 030508

### ☐ Image (vidéo, photo) - 030600

- ☐ Vidéo - 030601
- ☐ Photographie - 030602

### ☐ Livres, littérature, écriture, oralité - 030700

- ☐ Pratiques éducatives (livre, lecture, écriture) - 030701
- ☐ Edition - 030702
- ☐ Expression orale (joutes verbales, éloquence...) - 030703
- ☐ Livre, lecture, écriture - Diffusion - 030704
- ☐ Livre, lecture, écriture - Médiation - 030705
- ☐ Technique du livre - 030706
- ☐ Calligraphie - 030707
- ☐ Métier de l'imprimerie - 030708
- ☐ Bande dessinée - 030709
- ☐ Atelier d'écriture - 030710
- ☐ Poésie - 030711
- ☐ Bibliothèque - 030712

### ☐ Organisation de festivals - 030800

- ☐ Festival de cinéma et image - 030801
- ☐ Festival de musique - 030802
- ☐ Festival de théâtre - 030803
- ☐ Autre festival - 030804

### ☐ Patrimoine - 030900

- ☐ Promotion, valorisation du patrimoine - 030901
- ☐ Chantiers de rénovation - 030902

### ☐ Peinture, sculpture, arts plastiques - 031000

- ☐ Expositions - 031001
- ☐ Forme et couleur - 031002
- ☐ Atelier d'art - 031003
- ☐ Arts plastiques - 031004
- ☐ Scrapbooking - 031005
- ☐ Peinture - 031006
- ☐ Poterie - 031007

### ☐ Spectacle vivant (théâtre, art du cirque) - 031100

- ☐ Spectacle Vivant : Médiation - 031101
- ☐ Spectacle Vivant : Diffusion - 031102
- ☐ Education artistique - 031103
- ☐ Théâtre - 031104

### ☐ COMMUNICATION / NUMERIQUE - 040000

#### ☐ Education à l'image et aux médias - 040100

- ☐ Radio - 040101
- ☐ Télévision - 040102
- ☐ Presse écrite - 040103
- ☐ Presse électronique - 040104

#### ☐ Médias - 040200

- ☐ Edition - 040201
- ☐ Radio associative - 040202

#### ☐ Numérique et éducation au numérique - 040300

- ☐ Informatique - 040301

### ☐ DEFENSE D'UNE CAUSE - 050000

#### ☐ Association de représentation (anciens élèves, étudiants...) - 050100

- ☐ Bureau des associations - 050101
- ☐ Association de services aux étudiants - 050102
- ☐ Représentation des étudiants - 050103

- Association d'anciens - 050104
- Cercles de réflexion, (cercle de réflexion, université populaires...) - 050200**
  - Cercle condorcet - 050201
  - Conférences – débats - 050202
  - Université populaire - 050203
  - Groupe d'étude ou de recherche - 050204
  - Promotion des valeurs de la Ligue - 050205
  - Engagement militant - question de société - 050206
- Défense des droits humains - 050300**
  - Droits de l'Enfant - 050301
- Lutte contre le racisme et les discriminations - 050400**
  - Lutte contre le sexisme - 050401
  - Lutte contre l'homophobie - 050402
  - Lutte contre les discriminations liées aux handicaps - 050403
  - Lutte contre les discriminations religieuses - 050404
  - Lutte contre le racisme et la xénophobie - 050405
- Lutte pour la cause animale - 050500**
  - Défense des animaux - 050501
  - Médiation animale - 050502
- Jeux Ludiques - 080403**
- Ludothèque - 080404
- Langues étrangères - 080500**
  - Anglais - 080501
  - Espagnol - 080502
  - Italien - 080503
  - Japonais - 080504
  - Chinois - 080505
  - Allemand - 080506
  - Breton - 080507
  - Langues régionales - 080599
- Loisirs créatifs et décoratifs - 080600**
  - Mode - 080601
  - Art Floral - 080602
  - Travaux manuels - 080603
  - Patchwork - 080604
  - Broderie - 080605
  - Couture - 080606
  - Tapisserie - 080607
  - Décoration - 080608
  - Jardinage - 080609
- ENVIRONNEMENT ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE - 060000**
  - Ecologie, consommation durable, jardins partagés - 060100**
    - Tri des déchets, économie d'énergie - 060101
  - Education à l'environnement et au développement durable - 060200**
    - Chantiers environnement - 060201
- FORMATION - 070000**
  - Echanges de savoirs - 070100**
    - Réseau d'échanges et de savoirs - 070101
    - Echanges intergénérationnelles - 070102
  - Formation aux métiers de l'animation et à l'animation volontaire - 070200**
    - Formation BAFA – BAFD - 070201
    - BP JEPS - 070202
    - Formation aux métiers de l'animation - 070203
  - DEFA DEJEPS - 070204**
  - Formation des bénévoles - 070300**
  - Formation linguistique (Français langue étrangère, alphabétisation...) - 070400**
    - Illettrisme - 070401
    - Alphabétisation - 070402
  - Formation professionnelle - 070500**
    - Formation professionnelle sport - 070501
- LOISIRS - 080000**
  - Activités de détente (zen, massage...) - 080100**
    - Relaxation - 080101
  - Arts de la table - 080200**
    - Cuisine - 080201
    - Oenologie - 080202
    - Gastronomie - 080203
  - Culture scientifique - 080300**
    - Astronomie - 080301
    - Atelier scientifique - 080302
  - Jeux - 080400**
    - Jeux de sociétés - 080401
    - Jeux de cartes - 080402
- LOISIRS EDUCATIFS/VACANCES - 090000**
  - Accueil collectif de mineurs et animations (pendant les vacances) - 090100**
    - Organisation d'accueils de loisirs (CLSH) - 090101
  - Excursions - 090200**
  - Organisation de séjours - 090300**
    - Organisation de séjours - 090301
    - Organisation de vacances pour familles - 090302
    - Accueil personnes en situation de Handicap - 090303
- SOLIDARITE INTERNATIONALE ET EUROPE - 100000**
  - Citoyenneté européenne - 100100**
    - Echanges franco-allemands - 100101
    - Activités européennes - Programmes de coopération - 100102
    - Activités européennes - Fonds structurels - 100103
  - Commerce équitable - 100200**
  - Echanges interculturels, chantiers internationaux, accueil d'étudiants étrangers - 100300**
    - Chantiers internationaux - 100301
  - Education à la solidarité internationale - 100400**
    - Actions de solidarité nord-sud - 100401
  - Tourisme solidaire - 100500**
- AUTRES - 990000**
  - Autres (la structure n'a pas d'activités identifiées dans cette liste) - 990100
  - Activités statutaires - 990200

### Pour les associations loi 1901 à objet sportif - affiliée à l'Ufolep en catégorie C1 ou C2

#### Risque 1

- Activités de la forme - pratique douce - 22012 (1)
- Activités de la forme - pratiques cardio - 22013 (1)
- Billard - 22001 (1)
- Boules - 27004 (1)
- Boomerang - 24001 (1)
- Bowling - 22002 (1)
- Cerf-volant - 24002 (1)
- Croquet - 22021 (1)
- Danse sportive - 22003 (1)
- Autre danse (urbaine, classique,...) - 22020 (1)
- Double Dutch - 22022 (1)
- Ecole Multisports enfant R1 - 29201 (1) (4)
- Esport - 22011
- Eveil corporel - 22023 (1)
- Football de table - 22024 (1)
- Golf et activités golfeuses - 26004 (1)
- Jogging - 22005 (1)
- Marche nordique - 22025 (1)
- Match d'improvisation théâtrale - 22010 (1)
- Modélisme aérien (- 25 Kg) - 24010 (1)
- Modélisme naval - 24012 (1)
- Modélisme roulant - 24013 (1)
- Multisports R1 - 29110 (1) (7)
- Musculation - Renforcement musculaire 24014 (1)
- Pêche - 22026 (1)
- Pétanque - 27007 (1)
- Randonnées pédestres - 22006 (1)
- Raquette neige - 22009 (1)
- Sophrologie - 22008 (1)
- Sports collectifs locaux ou traditionnels - 23001 (1)
- Tai -Chi-Chuan - 23015 (1)
- Yoga Qi-Gong - 22007 (1)

#### Risque 2

- Accro-Basket - 26030 (2)
- Aïkido - 23011 (2)
- Arbalète - 26031 (2)
- Arts du cirque - 27001 (2)
- Athlétisme - 27002 (2)
- Activités aquatiques d'entretien - 21001 (2)
- Autres activités nautiques non motorisées - 21010 (2)
- Autres arts martiaux - 23013 (2)
- Badminton - 27003 (2)
- Base-ball - 25001 (2)
- Basket ball - 25002 (2)
- Baskin - 25019 (2)
- Boxe éducative - 23020 (2)
- Boxe française - 23021 (2)
- Caisse à savon - 26032 (2)
- Canne de combat - 22027 (2)
- Canoë-kayak - 21020 (2)
- Capoiëra - 23014 (2)
- Char à voile - 21011 (2)
- Cheerleading - 25022 (2)
- Convi Multisport - 25017 (2) (7)
- Course d'orientation - 27020 (2)

- Course hors stade - 27021 (2)
- Echasse urbaine - 26033 (2)
- Ecole de vélo - 26016 (9)
- Ecole Multisports enfant R2 - 29200 (2) (5)
- Epreuves combinées/raid multi-activités - 26020 (2) (6)
- Escalade-Grimpe arbre - Slackline - 26003 (2)
- Escrime - 27005 (2)
- Flag - 26040 (2)
- Floorball - 25015 (2)
- Football - 25003 (2)
- Futsal - 25004 (2)
- Gymnastique artistique - 27030 (2)
- Gymnastique rythmique sportive - 27031 (2)
- Haltérophilie - force athlétique - 27006 (2)
- Hand-ball - 25005 (2)
- Hockey sur gazon - 25006 (2)
- Hockey sur glace - 25007 (2)
- Homeball - 25024 (2)
- Inter-cross - 25008 (2)
- Judo - 23010 (2)
- Ju Jitsu - 26034 (2)
- Karaté - 23012 (2)
- Kin-ball - 25014 (2)
- Korfbal - 25009 (2)
- Luttes traditionnelles - 26035 (2)
- Marche aquatique - 29045 (2)
- Marche sportive - 27022 (2)
- Multisports R2 - 29120 (2) (7)
- Natation - 21002 (2)
- Oshukai - 25021 (2)
- Parkour - 29039 (2) (8)
- Parcours Ninja - 25023 (2)
- Patinage sur glace - 26005 (2)
- Pickleball - 25020 (2)
- Roller - 28003 (2)
- Rugby - 25010 (3)
- Sarbacane - 27014 (2)
- Skate - 28005 (2)
- Ski alpin - 28020 (2)
- Ski de fond - de randonnée - 28021 (2)
- Speed ball - 26041 (2)
- Sports locaux ou traditionnels - 26002 (2)
- Squash - 27013 (2)
- Street Hockey - 26036 (2)
- Surf et autres activités neige - 28022 (2)
- Tchoukball - 26037 (2)
- Tennis - 27008 (2)
- Tennis de table - 27009 (2)
- Tir - 27010 (3)
- Tir à l'arc - 27011 (2)
- Trotinette - 26038 (2)
- Twirling baton - 27012 (2)
- Trampoline - 27032 (2)
- Urban fitness - 25018 (2)
- Viet Vo Dao - 26039 (2)
- Voile - 21012 (2)
- Volley ball - 25012 (2)

- Water-polo - 25013 (2)

#### Risque 3

- Accrobranche - parcours acrobatiques 29042 (2)
- Alpinisme et escalade sur glace - 28010 (3)
- Biathlon - 29043 (2)
- Canyoning - 29044 (2)
- Equitation - 28001 (2)
- Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités - 26021 (2)
- Plongée sous-marine - 21022 (3)
- Rafting - 29040 (2)
- Randonnées équestres - 28002 (2)
- Ski nautique - 21030 (2)
- Spéléologie - 28004 (3)

#### Risque 4

- (sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)*
- Parachutisme - 24021 (3)
  - ULM - 24022 (3)
  - Vol à voile - 24023 (3)
  - Vol libre - 24024 (3)
  - VNM-Jet-ski - 21031 (3)

#### Risque 5

- Cyclo-Bicross - 26011 (2)
- Cyclo-Cycloport - 26012 (2)
- Cyclo-Cyclotourisme - 26013 (2)
- Cyclo-Dirt - 29037 (2)
- Cyclo-Vélo-trial-Bike trial - 26015 (2)
- Cyclo-VTT en compétition - 26014 (2)
- Cyclo-VTT randonnées - 29046 (2) (10)
- Duathlon-triathlon-bike and run - 26010 (2)
- Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités - 26022 (2)

#### Risque 6

- Auto :**
- Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans - 29001 (3)
  - Auto - Kart-cross - 29020 (3)
  - Auto - Karting piste - 29021 (3)
  - Auto - Poursuite sur terre - 29004 (3)
  - Auto - Trial 4x4 - 29005 (3)
  - Auto - Randonnées loisirs 4x4 - 29007 (3)

**Moto :**

- Moto-Cross - 29034 (3) (11) (15)
- Moto-Ecole de conduite - 29030 (3) (12)
- Moto-Enduro - 29032 (3) (15)
- Moto-Randonnées loisirs - 29036 (3) (13)
- Moto-Trial - 29035 (3) (15)
- Moto-Vitesse - 29033 (3) (14) (15)

- (1) Activités où le certificat médical de non contre-indication datant de moins d'un an est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence mentionnera «Pas de pratique compétitive». Pour le renouvellement de la licence, le pratiquant devra attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé.
- (2) Activités où le certificat médical de non contre-indication est obligatoire tous les 3 ans : la première année le licencié présente un certificat médical. Pour le renouvellement de la licence lors de la 2ème et 3ème année, le pratiquant devra attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé. Entre temps, si de nouvelles activités sportives sont déclarées par le pratiquant, il devra vérifier si un nouveau certificat médical est à fournir.
- (3) Activité qui nécessite la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport, datant de moins d'un an, lors de l'obtention de la 1ère licence puis lors de son renouvellement chaque année.
- (4) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5), 6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.
- (5) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5), 6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.
- (6) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
- (7) En choisissant ce code, le licencié ne peut pratiquer que les activités déclarées par son association qui doivent être déclarées sur le document complémentaire «Liste déclarative des activités Ufolep spécifiques».
- (8) Cf. règlement technique UFOLEP.
- (9) ne donne pas accès aux compétitions cyclistes ou VTT et ne permet pas la pratique individuelle et autonome notamment dans le cadre de randonnée VTT ou cyclosportive
- (10) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
- (11) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.
- (12) Pour les licenciés à partir de 6 ans ou en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétitions. Ne peut être délivré que par des clubs ayant une école de conduite labellisé Ufolep et active
- (13) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur la voie publique.
- (14) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
- (15) Licence accessible à partir de 12 ans avec CASM